

# BUDGETISATION SENSIBLE A L'ENFANT

## Plan

Contexte général	2
Utilité de la note d'orientation	5
Qu'est qu'on entend par la Budgétisation Sensible à l'Enfant ?	5
Pourquoi une Budgétisation Sensible à l'Enfant ?	5
Méthodologie d'opérationnalisation des engagements en matière des droits de l'enfant	6

## CONTEXTE GENERAL

Il y a une forte reconnaissance des droits de l'enfant sur le plan international et cela se manifeste par l'adoption de l'ensemble des pays des divers traités et accords internationaux.

- ✓ La Déclaration Universelle des Droits de l'Homme (DUDH, 1948),
- ✓ **Les Objectifs de Développement Durable,**
  
- ✓ **La Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE, 1989) et ses protocoles facultatifs** relatifs respectivement à l'implication d'enfants dans les conflits armés et à la vente d'enfants, la prostitution des enfants et la pornographie mettant en scène des enfants.  
Il s'agit du traité le plus largement ratifié dans l'histoire, avec presque tous les pays du monde qui l'ont accepté. La CIDE énonce les droits spécifiques des enfants, définissant ainsi les normes internationales pour la protection et le bien-être des enfants.
  
- ✓ La convention 138 concernant l'âge minimum d'admission à l'emploi.
- ✓ La convention 182 sur les pires formes de travail des enfants, 1999.
- ✓ La convention Lanzarote sur la protection des enfants contre l'exploitation et les abus sexuels

**De même, la Tunisie a ratifié la majorité des conventions relatives aux droits de l'enfant** dont notamment la Convention des Droits de l'Enfant des Nations Unies en 1992 et ses protocoles facultatifs.

**Sur le plan juridique,** la Tunisie a adopté le Code de Protection de l'Enfant en 1995 et a annoncé dans la constitution de 2022 dans son article 52 l'engagement de l'Etat à garantir les droits de l'enfant.

**Sur le plan institutionnel,** la Tunisie a mis en place des institutions dédiées à la promotion et à la protection des droits de l'enfant, telles que le ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors qui est chargé de coordonner la politique nationale en faveur de l'enfant, l'Observatoire des Droits de l'Enfance, le corps de délégués à la protection de l'enfance, les institutions de protection et de sauvegarde des droits d'enfant.

En outre, la Tunisie dispose **d'un ensemble de stratégies et de plans nationaux** en matière de protection des droits de l'enfant. Nous citons principalement :

\*La Stratégie Nationale Multisectorielle de Développement de la Petite Enfance en Tunisie 2017-2021



- \* Politique Intégrée de Prévention de Protection des Enfants 2021
- \* Politique Nationale de la santé à l'horizon 20230
- \* Plan stratégique du secteur de l'éducation 2023-2025

**Aussi, le Plan National du Développement 2023-2025** prend résolument en compte les droits fondamentaux de l'enfant explicitement à travers l'axe 1 à savoir le capital humain est un levier d'un développement durable et inclusive. Tout en mettant l'accent sur une **éducation une formation de qualité pour tous**, il garantit l'accès équitable des enfants à l'apprentissage de qualité et la lutte contre les disparités. De plus, en favorisant **l'autonomisation économique et sociale**, il crée un environnement propice à l'épanouissement familial et offre des opportunités égalitaires, notamment pour les femmes, ce qui impactera positivement l'enfant. Par ailleurs, en encourageant la **recherche scientifique au service de l'économie**, cet axe contribue à créer un avenir plus prometteur pour les enfants en investissant dans des domaines prioritaires qui affectent directement leur bien-être. Enfin, en promouvant la **consolidation des valeurs de la citoyenneté**, il soutient activement la participation des enfants dans la société et garantit leur développement physique et mental grâce à la promotion de l'éducation physique et des sports.

Bien que des avancées aient été enregistrées, **les enfants restent confrontés à de nombreux défis** dont on note principalement :

### **Défis liés à la protection de l'enfant**

\*Renforcer la protection de l'enfant contre toutes les formes de violences et d'exploitation

- Les signalements reçus par les délégués de la protection de l'enfance sont passés de 15202 avis en 2020 à 22890 en 2022, dont 12122 avis concernent des filles. (Rapport national sur la situation des enfants durant l'année 2020- 2021)
- Les cas de violence plus importants émanent de l'environnement familial, elles représentent 60 %. (Rapport biannuel sur les activités des délégués à la Protection de l'Enfance 2022)
- Les violences faites aux filles persistent également, soient 3954 cas de violences sexuelles en 2022 ont été reportées aux délégués à la protection de l'enfance (DPE). Une autre tendance inquiétante est l'augmentation du partage en ligne des photos et des vidéos d'abus sexuels sur les enfants. De 2019 à 2021 le nombre de cas signalés est passé de 65 917 à 164 562.( Analyse budgétaire protection de l'enfant –UNICEF)

- 80,9% des enfants âgés de 1-14 ans ont subi une méthode de discipline violente par leurs mères/personnes en charge donc 8 enfants sur 10 subissent une discipline violente sous forme de châtiments corporels ou d'agression psychologique par ceux qui sont censés leur fournir de la protection et des soins (MICS 2023)

\*Eradiquer le travail des enfants dans le secteur informel

- Au total 4% des enfants de 5 à 17 ans sont impliqués dans le travail dont 3,5% en milieu urbain et 5% en milieu rural. 6,4% de ce groupe proviennent des familles les plus pauvres contre 2,2% des plus riches. 5,5% des enfants qui ne fréquentent pas l'école sont impliqués dans le travail économique ou ménager. Le taux le plus élevé (7,2%) a été observé dans la région du Centre-Est. (MICS 2023)

### **Défis liés à la pauvreté monétaire et multidimensionnelle**

\*Réduire la pauvreté chez les enfants

-Avec environ 27,2% de la population âgée de moins de 18 ans, près d'un quart des enfants vivent dans des conditions de pauvreté monétaire (INS,2021). De plus, une proportion significative de ces enfants, soit environ 5,1%, vit dans une extrême pauvreté, ce qui signifie qu'ils manquent d'accès à des besoins essentiels tels que l'éducation, le logement ou l'alimentation équilibrée

-En termes de disparités régionales, la pauvreté des enfants en Tunisie est considérée comme un phénomène rural avec 36,1% des enfants pauvres (405,62 milles) vivent dans le milieu rural contre 20,4%, soit 419,97 milles enfants pauvres) dans le milieu urbain.

Toutefois, il est à noter que la région du Centre-Ouest a la contribution la plus importante de 20% au taux de la pauvreté nationale et au taux de la pauvreté infantile, avec 29%. (INS,2021).

### **Défis liés à l'éducation**

\*Améliorer la couverture des établissements de la petite enfance, et ceux relatifs à l'animation socio-éducative surtout dans les zones rurales

- Seulement 47,2% des enfants âgés de 3 à 4 ans bénéficient des programmes d'éducation préscolaire (50,6% en 2018) ce qui signifie que plus de la moitié des enfants en Tunisie n'ont pas accès à ces services (MICS-2023)

- La fréquentation des programmes de la petite enfance dans les zones rurales est de 35,4% contre 54,6% dans les zones urbaines (MICS-2023)
- Manque de services de la petite enfance et d'éducation préscolaire pour les enfants des travailleuses dans les établissements industriels dans les zones industrielles selon l'étude de faisabilité du projet pilote réalisé avec l'appui de UNICEF et de la GIZ (PAP 2024 MFES)
- Taux des bénéficiaires des services d'animation socio-éducative au niveau des établissements de petite enfance s'élève seulement à 15% au niveau national pour les enfants âgés de 5 - 19 ans en juillet 2021, (l'Institut National de la Statistique)

\* Améliorer l'insertion des enfants ayant des handicaps dans les établissements de la petite enfance

Le nombre d'enfants présentant divers handicaps inscrits dans les jardins d'enfants a atteint 1385 enfants au début de l'année scolaire 2022/2023, dont 537 enfants autistes. (Le système d'information de suivi des institutions de l'enfance-MFES)

\*Améliorer l'acquisition des compétences de base

- Seulement 3 enfants sur 10 maîtrisent les compétences de base en calcul.  
Le pourcentage des jeunes enfants âgés de 7 à 14 ans démontrant des compétences de base en calcul a légèrement augmenté en 2023 (31,7%) par rapport à 2018 (28,2%). La proportion enregistrée en milieu urbain (34,9%) est plus élevée de celle enregistrée en milieu rural (25,7%)(MICS 2023)
- 36% des enfants de 7 à 14 ans n'ont pas les compétences de base en lecture (MICS 2023)

### **Défis liés à la santé**

\*Améliorer la santé et le bien-être des enfants

- Seulement 26% d'enfants bénéficient de l'allaitement maternel continu à 2 ans après leur naissance (MICS 2023).
- 1.811 décès ont été enregistrés chez les enfants de moins d'un an, et 238 décès chez les enfants entre le âgés d'un et quatre ans (le rapport publié par l'Institut national de la santé publique en 2020 sous le titre « Statistiques nationales des causes de décès en Tunisie en 2020 »)
- les décès des enfants dus aux maladies diarrhéiques et aux infections respiratoires aiguës touchent environ 6 à 8 % des enfants, avec des taux plus élevés dans les zones rurales. Les enfants de moins de 23 mois étaient plus touchés que les enfants plus âgés. (MICS 2018)

- Le taux d'obésité atteint 21 % chez les enfants de moins de 10 ans et 50 % chez les enfants de plus de 10 ans. Soit une augmentation de poids de 13,7% chez les enfants. Une forte diminution de la consommation d'aliments naturels de 92,5%. Une faible activité physique puisque 30% des enfants interrogés pratiquent une activité sportive, en majorité des garçons. Une diminution significative du niveau d'eau potable chez les enfants, puisque leur niveau d'eau potable est inférieur à un litre par jour, alors que l'Organisation mondiale de la santé conseille de boire au moins 1,5 litre d'eau par jour (Résultats de l'étude nationale sur la nutrition infantile en Tunisie, réalisée par l'Agence Nationale de Contrôle Sanitaire et Environnemental des Produits en mars 2021)
- Quant à la santé mentale, 16,6% des enfants âgés de 5 à 17 ans souffrent d'anxiété, tandis que 4,4% d'entre eux souffrent de dépression. Le pourcentage d'anxiété chez les enfants des zones rurales s'élève à 17,8 % par rapport aux zones urbaines, (MICS 2018)
- La consommation de tabac chez les enfants âgés de 15 à 19 ans était estimée à 40 % des garçons et à 5,3 % des filles. Selon l'Enquête Nationale Scolaire (Med SPAD III Tunisie), la consommation de tabac et de marijuana dans les écoles a augmenté. Un jeune sur quatre a fumé une cigarette au moins une fois dans sa vie. Le taux de consommation de tabac est 3 à 4 fois plus élevé chez les hommes que chez les femmes, mais le taux d'expérience tabagique chez les filles est passé de 10 à 14 % entre 2013 et 2021. (MICS2018)

*\*Réduire le phénomène de suicide chez les enfants*

- Soit 259 tentatives de suicide d'enfants ont été enregistrées durant l'année 2022 (Rapport national sur la situation de l'enfance 2022)
- Enregistrement de 8 cas de suicides des enfants, avec la moyenne de deux cas mensuellement, et 102 tentatives de suicide, avec la moyenne de 26 tentatives par mois, au cours des quatre premiers mois de 2023. 80% des tentatives de suicide des enfants sont des filles (site officielle MFES)

Cependant et malgré les efforts déployés, Il est crucial de reconnaître la non institutionnalisation de la prise en compte des droits des enfants dans les politiques publiques et dans le budget peut en partie expliquer ces défis persistants.

## **UTILITE DE LA NOTE D'ORIENTATION**

Cette note permet aux différents acteurs clés notamment les responsables des programmes et les responsables budgétaires de prendre connaissance de la Budgétisation Sensible à l'Enfant, ses objectifs et son utilité et d'avoir un aperçu sur la méthodologie de son opérationnalisation.

## **QU'EST-CE QUE LA BUDGETISATION SENSIBLE A L'ENFANT ?**

La budgétisation sensible à l'enfant (BSE) est une approche qui consiste à intégrer les besoins spécifiques et différenciés des enfants dans les politiques publiques et le budget. C'est une approche qui reconnaît que les enfants ont des besoins particuliers en termes d'éducation, de santé, de protection sociale et d'autres domaines, et que ces besoins doivent être pris en considération dès l'élaboration du budget jusqu'au contrôle et évaluation de budget.

La BSE représente une approche qui privilégie l'analyse et la gestion des allocations budgétaires à travers le prisme des droits et du bien-être des enfants. Cette méthode met l'accent sur l'optimisation et l'efficacité des dépenses publiques en faveur des enfants dans des domaines clés tels que l'éducation, la santé et le bien-être. A travers une utilisation plus judicieuse des ressources, elle vise à fournir un accès équitable aux services de base de qualité tel que l'éducation et la santé, à favoriser l'inclusion sociale, et à instaurer des mécanismes de protection sociale robustes pour les enfants en situation de vulnérabilité, afin de les prémunir contre les risques de pauvreté, d'abus etc. En outre, la BSE encourage une revue des dépenses actuelles selon leur sensibilité aux droits de l'enfant pour identifier, réorienter les ressources vers des initiatives plus pertinentes pour la promotion des droits de l'enfant et dans le but ultime d'améliorer leur qualité de vie et de favoriser un développement inclusif et durable.

## **POURQUOI UNE BUDGETISATION SENSIBLE A L'ENFANT ?**

La Budgétisation Sensible à l'Enfant contribue à créer les conditions pour que chaque enfant puisse atteindre son potentiel maximal et s'épanouir en tant que membre actif et accompli de la société.

En ciblant spécifiquement l'éducation, la santé et le bien-être général des enfants, cette approche budgétaire permet de créer les conditions propices à leur réussite future; favorise le développement du capital humain, ce qui se traduit par un retour sur investissement considérable à long terme.

À titre d'exemple, dans les pays à revenu intermédiaire de la tranche inférieure, les investissements dans la santé infantile peuvent rapporter jusqu'à vingt fois leur montant initial, soulignant l'efficacité économique de tels engagements.

La BSE met les enfants au centre des efforts de développement durable, favorisant ainsi une croissance économique qui bénéficie équitablement à toute la société. Par conséquent, elle ne constitue pas seulement un impératif moral mais aussi une stratégie économique astucieuse, garantissant un avenir où le bien-être des enfants catalyse une croissance économique inclusive et durable pour toutes et pour tous.

La BSE permet :

### **Transparence**

- \*Rendre visible les besoins des enfants dans le budget
- \*Meilleure information sur les dépenses budgétaire en faveur des droits de l'enfant permettant une meilleure prise de décision budgétaire

### **Performance**

- \*Offrir des services publics de qualité au profit des enfants
- \*Action efficace et efficiente des politiques publiques en faveur des droits de l'enfant
- \*Réduire les inégalités sociales, économiques et de genre qui affectent souvent les enfants

### **Responsabilité**

- \*s'engager à opérationnaliser les droits des enfants en actions concrètes, les formaliser dans les documents budgétaire et de performance et rendre compte des réalisations en la matière.

## **METHODOLOGIE D'OPERATIONNALISATION DES ENGAGEMENTS EN MATIERE DES DROITS DE L'ENFANT**

La Tunisie a fait le choix stratégique d'intégrer les besoins et les droits de l'enfant dans les politiques publiques et du processus budgétaire et ce dans le cadre de la Gestion du Budget par





Objectifs (GBO). Cette initiative vise à adopter la démarche de la gestion axée sur les résultats pour optimiser l'allocation des ressources, avec pour finalité ultime de garantir le bien-être des enfants.

Cette approche globale et inclusive, marque un pas significatif vers la réalisation d'un environnement où les droits et le bien-être des enfants sont au premier plan des priorités nationales, ouvrant la voie à un avenir où chaque enfant en Tunisie peut s'épanouir et contribuer positivement à la société.

L'orientation stratégique de la Tunisie vers la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible à l'Enfant (BSE) repose sur deux axes fondamentaux :

- L'intégration de la dimension des droits de l'enfant dans les politiques publiques.
- L'adoption de la nomenclature sensible à l'enfant.

### **Axe 1 : L'intégration de la dimension enfant dans les politiques publiques et le cadre de performance :**

S'inspirant de l'expérience de la mise en œuvre de la Budgétisation Sensible au Genre, il est essentiel d'aligner les objectifs et indicateurs de performance des programmes (politique publique au sens LOB) aux objectifs inscrits dans la politique nationale en matière des droits de l'enfant. Cette harmonisation est cruciale pour traduire les engagements en matière de droits de l'enfant en actions concrètes et mesurables.

Les priorités stratégiques ci-dessous présentées proviennent principalement du plan de développement 2023-2025 ainsi que des stratégies nationales afférentes aux droits de l'enfant déjà annoncées ci- dessus.

Priorités Stratégiques	Droits CIDE
<b>Promouvoir une éducation inclusive de qualité</b>	Droit d'être éduqué
<b>Favoriser la santé et le bien-être de l'Enfant</b>	Droit d'être soigné, protégé des maladies, d'avoir une alimentation suffisante et équilibrée



<p><b>Promouvoir la prévention et la protection de l'Enfant contre toute forme d'exploitation et de violence</b></p>	<p>*Droit d'être protégé de la violence, de la maltraitance et de toute forme d'abus et d'exploitation            *Droits politiques garantissent : Le droit à la protection contre les mauvais traitements (mauvais traitements et torture)            •Droit d'avoir un refuge, d'être secouru, et d'avoir des conditions de vie décentes            •Droit de ne pas faire la guerre, ni la subir</p>
<p><b>Renforcer la protection sociale de l'enfant</b></p>	<p>* Droit à un niveau de vie suffisant ;</p>
<p><b>Promouvoir un environnement favorable au développement et à l'épanouissement des enfants</b></p>	<p>*Droit d'avoir une famille, d'être entouré et aimé            *Droit d'avoir un nom, une nationalité, une identité            *Droit à la vie privée            * Droit à la liberté d'information, d'expression et de participation            * Droit de jouer et d'avoir des loisirs</p>

Les principes annoncés dans la CIDE sont à intégrer dans toutes les priorités stratégiques tout en tenant compte du genre et des changements climatiques.

#### Rappel des principes CIDE

1. Non-discrimination
2. Intérêt supérieur de l'enfant
3. Vie, survie et développement
4. Participation

#### *Approche d'intégration de la dimension enfant dans les politiques publiques :*

Le premier axe souligne l'importance de considérer la dimension des droits de l'enfant dans les politiques publiques. Cette approche vise à garantir que les besoins spécifiques des enfants soient systématiquement pris en compte dans la planification, l'exécution et l'évaluation des politiques, assurant ainsi que les initiatives gouvernementales favorisent de manière proactive leur bien-être et leur développement.

En effet, il y a lieu de décliner les priorités nationales dans les politiques publiques en utilisant l'outil du cadre logique et la nomenclature sensible à l'enfant.

A l'instar de la BSG, le ministère des finances adopte la démarche de déclinaison cités ci-dessous pour chaque catégorie de droit :


Déclinaison des priorités nationales en matière des droits de l'enfant	Définir les objectifs opérationnels sensibles aux droits de l'enfant rattachés aux objectifs stratégiques des programmes	Déclinaison des objectifs opérationnels sensibles aux droits de l'enfant en Activités
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Identifier les problématiques qui touchent les enfants en lien avec les priorités nationales y afférentes</li> <li>• Déclinaison des problématiques soulevées au niveau des programmes (politiques publiques ) au sein d'un ministère donnée</li> <li>• Rechercher les causes directes du problème</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformuler les causes directes en objectifs opérationnels</li> <li>• Relier les objectifs opérationnels aux objectifs stratégiques du programme</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Reformuler les objectifs opérationnel en problèmes</li> <li>• Rechercher les causes racines spécifiques à chaque problème</li> <li>• Reformuler les causes racines sous forme d'activités</li> <li>• définir le budget prévisionnel des activités ainsi que les sources de financement envisagées</li> <li>• Prioriser les activités en fonction de critères présélectionnés</li> <li>• Identifier les indicateurs opérationnels</li> <li>• Identifier les indicateurs d'activités</li> </ul>




L'application de cette démarche de déclinaison permettra aux ministères de définir leur plan d'action sectoriel en matière de la budgétisation sensible aux droits de l'enfant.

## **Axe 2 : Adoption de la Nomenclature Sensible à l'Enfant :**

Le deuxième axe consiste à l'utilisation d'une nomenclature sensible à l'enfant. Cela permet, à travers une catégorisation et une ventilation des dépenses budgétaires de s'assurer que les allocations budgétaires tiennent compte des droits de l'enfant. Elle permet d'identifier, de suivre et d'analyser les dépenses selon la dimension enfant en vue d'une meilleure prise de décision pour les premiers responsables en la matière.

A titre de rappel, la classification sensible à l'enfant retenu en Tunisie est au nombre de quatre catégories à savoir :

<p><b>CATEGORIE 0 :</b> <b>DEPENSES</b> <b>NEUTRES</b></p> 	<p>Les Dépenses Neutres sont des crédits pour des projets, des sous-activités ou activités :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• De fonctionnement interne ou de pilotage transversal que ce soit au sein des programmes de pilotage et appui ou des programmes métiers ou ;</li> <li>• Qui ne sont pas susceptibles d'avoir un impact ni directement ni indirectement sur les droits de l'enfant</li> </ul>
--	---

<p><b>CATEGORIE 1 :</b> <b>DEPENSES DIRECTES</b></p> 	<p>Les Dépenses Directes sont des crédits pour des projets, des sous-activités ou activités qui concernent la politique publique et qui visent à offrir des avantages directement à un groupe dont la totalité est des enfants.</p>
<p><b>CATEGORIE 2 :</b> <b>DEPENSES ÉLARGIES</b></p> 	<p>Les Dépenses Élargies sont des crédits pour des projets, des sous-activités ou activités qui concernent la politique publique et qui bénéficient à un ou des groupes de population dont les enfants en font partie.</p>
<p><b>CATEGORIE 3 :</b> <b>DEPENSES AGENTS</b></p> 	<p>Les Dépenses Agents sont des crédits pour des projets, des sous-activités ou activités qui concernent la politique publique et qui favorisent le renforcement des agents qui agissent au nom des enfants. Les agents sont les parents, les tuteurs, ou encore les professionnels dédiés à la prise en charge des enfants et des adolescents, tels que les enseignants et les pédiatres.</p>

### **Extrait du référentiel de déploiement de la nomenclature sensible au genre et à l'enfant - 2023**

La description détaillée de la démarche d'application de cette catégorisation est détaillée dans le « référentiel de déploiement de la nomenclature sensible au genre et à l'enfant – 2023 ».

Ensemble, ces deux axes constituent une démarche holistique et innovante, reflétant l'engagement de la Tunisie à créer un environnement où chaque enfant, quel que soit son genre, peut prospérer et bénéficier de politiques publiques équitables et inclusives.

#### ***Approche progressive et participative***

Comme dans la GBO, la démarche adoptée pour la mise en œuvre de la BSE est une démarche progressive, participative et pragmatique.

En effet, tous les ministères sont concernés par la mise en œuvre de la BSE mais à des degrés différents :

Les ministères à caractère sociale sont les ministères de première ligne concernés par l'opérationnalisation des engagements nationaux dans leurs programmes et dans le budget.



Ces ministères sont principalement ministère de la Famille, de la Femme, de l'Enfance et des Seniors, ministère des Affaires Sociales, ministère de l'Education, ministère de la Justice, ministère de la Santé, ministère de la Jeunesse et Sport, ministère de l'Intérieur, ministère de Affaires Culturelles, Ministère des Technologies de la Communication, Ministère de la Formation Professionnelle et de l'Emploi.

La contribution du reste des ministères dans la mise en œuvre de la BSE est considérée comme indirecte mais d'une importance cruciale tels que ministère de l'Equipement, ministère de l'Agriculture et des Ressources Hydrauliques le ministère du Transport, le ministère du Commerce, le ministère du Tourisme, .....